



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 24151

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur la situation des restructurations économiques dans le secteur du tourisme. En effet, les difficultés que connaît actuellement ce secteur en France suscitent une interrogation sur les actions qui ont été menées, sous le précédent gouvernement. Durant les deux dernières années, la concentration de grands groupes sous dominations allemande, italienne, britannique et néerlandaise s'est accélérée, notamment par l'absorption d'entreprises françaises très importantes. Or il s'avère que l'avenir de ce secteur passe par des entrées fortes et plurinationales. Les ventes de plusieurs grandes sociétés françaises ces dernières années s'avèrent donc moins que judicieuses dans cette perspective de regroupement. Il serait donc nécessaire que la France prenne dans l'avenir une orientation différente en tentant de se réinvestir dans ce secteur, par le renforcement d'un pôle touristique plus important notamment au niveau européen. Il lui demande donc si le Gouvernement compte privilégier ou susciter, dans le secteur privé, de tels regroupements.

Texte de la réponse

Le tourisme pèse en France 6,7 % du PIB. L'activité touristique regroupe plusieurs secteurs, notamment les voyagistes, les hôteliers-restaurateurs, les parcs à thème, les sociétés de loisirs. Compte tenu de l'internalisation des économies et des stratégies de croissance des opérateurs touristiques, un certain nombre de fusions-acquisitions ont été réalisées au niveau européen. Dans ce contexte, les différents secteurs de l'économie touristique n'ont pas tous connu la même évolution. Dans le domaine des voyagistes, les fusions-acquisitions ont été réalisées, notamment par la prise de participations, au profit de sociétés européennes. Ainsi, par exemple, le groupe industriel allemand Preussag, aujourd'hui TUI, au capital de l'un des plus importants voyagistes français : Nouvelles Frontières. Pour la même période, dans le secteur de l'hébergement, le groupe français Pierre et Vacances a pris une participation au capital de la société écossaise Center Park et a acquis deux sociétés italiennes, devenant ainsi le premier opérateur européen de résidences de tourisme. La vague d'intégration entamée ces deux dernières années a été sensiblement enrayée par un fort ralentissement économique et un climat politique international très incertain. Néanmoins, en cas de retournement de conjoncture, il n'est pas exclu que certains opérateurs touristiques se voient de nouveau convoités par les opérateurs dominants du secteur. L'activité des fusions-acquisitions semble s'être reportée également sur le tourisme électronique (systèmes de réservation, agences en ligne). Des manoeuvres stratégiques impliquent une grande diversité d'acteurs : les anciens GDS comme Sabre et Amadeus, les nouveaux spécialistes des systèmes et plates-formes comme Cendant et USA Interactive, mais aussi les groupes hôteliers (Accor) et les compagnies aériennes (qui créent leurs propres plates-formes alternatives : Opodo). Dans ce contexte, l'État met à la disposition de l'industrie touristique ses outils de veille ; ainsi en janvier 2003 une étude avait été réalisée dans ce cadre pour la direction du tourisme par l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne sur les stratégies des opérateurs du voyage et un séminaire « rendez-vous de la stratégie » organisé sur ce thème en étroite liaison avec les organismes professionnels concernés. En revanche, l'intervention de l'État dans la stratégie des groupes privés n'apparaît pas souhaitable.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24151

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2003, page 6788

Réponse publiée le : 17 novembre 2003, page 8857